

DIRECTION : DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION (DSI)

SERVICE : INFORMATIQUE

RESPONSABLE HIERARCHIQUE : DIRECTEUR DU SERVICE INFORMATIQUE

EMPLOI : TECHNICIEN INFORMATIQUE (H/F) – TEMPS COMPLET

GRADE : Cadres d'emplois des Adjoints techniques / Agents de maîtrise (Catégorie C) ou Techniciens (Catégorie B)
Par voie de mutation, de détachement ou contractuelle

ACTIVITES PRINCIPALES :

Sous l'autorité directe du Directeur de la DSI, l'agent aura la charge de :

- Assurer le bon fonctionnement du parc informatique (PC, Serveurs, téléphonie mobile et fixe, Editiques, applications, équipements réseaux).
- Veiller à la maintenance et la sécurité des systèmes, Hotline, relation avec les prestataires.

TACHES :

- Déploiement des postes informatiques, équipements réseaux, périphériques, téléphonie ;
- Maintenance e intervention de 1^{er} niveau sur serveurs, ordinateurs et systèmes ;
- Administration et paramétrage des systèmes (compte utilisateurs, accès informatiques et autres suivant les procédures établies) informatiques et téléphoniques ;
- Aide et accompagnement des utilisateurs ;
- Contrôle de la sécurité des équipements et données des systèmes, de la bonne exécution des taches automatisées (sauvegardes et autres) ;
- Prise d'appels téléphoniques(hotline) ;
- Rédaction de procédures et comptes rendus d'intervention dans l'outil de la gestion ;
- Relations fournisseurs et éditeurs ;
- Gestion du parc informatique de la Ville, le CCAS, la Caisse des Ecoles, des écoles de la Ville ;
- Mise à jour et installation des applications métiers (serveur et poste de travail) ;
- Création des comptes et accès réseaux ;
- Réalisation de tests de fonctionnement sur les équipements informatiques et téléphoniques ;
- Identification des causes des dysfonctionnements et pannes, élaboration d'un diagnostic ;
- Maîtrise de la maintenance préventive et curative.

Assurer toutes missions nécessaires au bon fonctionnement du service

PROFIL :

- **Niveau requis** : bac à bac +2
- **Formations et qualifications requises** : Bac technique ou informatique
- **Compétences requises** :
 - Disposer de très grandes connaissances en environnements informatiques ;
 - Maîtriser les outils et logiciels et d'administration réseaux et systèmes d'exploitation ;
 - Savoir configurer un ordinateur, un serveur, des machines virtuelles dans notre environnement ;
 - Mettre en œuvre les consignes informatiques ;
 - Savoir diagnostiquer et traiter les pannes informatiques, remonter les informations et toutes anomalies ;
 - Assurer l'exploitation dans le respect des règles juridiques et réglementaires ;
 - Alerter les utilisateurs d'une maintenance, sécuriser les données et assurer les sauvegardes ;
 - Assurer le déploiement de nouveaux matériels ;
 - Sens de l'organisation et du service aux utilisateurs ; disponibilité, faculté d'adaptation et de réactivité, capacité d'écoute ;
 - Sens du travail en équipe et des relations humaines ;
 - Rigueur, discrétion professionnelle et devoir de réserve.

CONTEXTE ET SPECIFICITES DU POSTE :

- Grande disponibilité en cas de dysfonctionnement bloquant du SI
- Plages horaires pouvant être importantes dans le respect de la réglementation en vigueur
- Permis B indispensable
- Déplacements fréquents dans les différentes structures de la ville de Vernouillet

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Téléphone portable
- Temps de travail : 35h00
- Horaires : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Congés selon la réglementation
- Restaurant administratif à prix attractif
- Comité des Œuvres Sociales
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle – négociation possible selon profil

POSTE à pourvoir dès que possible

**Merci d'adresser votre candidature
(CV détaillé, lettre de motivation, dernier arrêté de situation, photocopies des diplômes)
Avant le 31 mai 2021**

à

Monsieur le Maire

Mairie de VERNOUILLET- Esplanade du 8 mai 1945 Maurice LEGENDRE-28500 VERNOUILLET
Ou par courriel : recrutement@vernouillet28.fr